

BILLET DE BLOG 1 juillet 2026

# Comment l'Afrique se prépare à bâtir sa souveraineté politique et financière de l'intérieur

## Auteur

Élise Dufief

Responsable de recherche, financement du développement durable

 Temps de lecture: 10 min

La fin de l'attente ? À l'heure où des enceintes multilatérales comme le [G7](#) et le [Comité d'aide au développement \(CAD\) de l'OCDE](#) s'interrogent sur leur raison d'être, où les sommets organisés [par le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud](#), ou encore par [la France et le Kenya](#), peinent encore à traduire dans les faits la notion de « partenariats mutuels » en restant pour l'essentiel tournés vers les priorités nationales, les acteurs africains se sont réunis en mai dernier à Brazzaville (République du Congo) pour [les assemblées annuelles de la Banque africaine de développement \(BAD\)](#). Placées sous le thème « Mobiliser des ressources à grande échelle pour le financement du développement de l'Afrique dans un monde fragmenté », ces assemblées ont offert le cadre d'un dialogue continental sur les contours de l'avenir financier et politique du continent. Ce billet de blog analyse les enjeux de souveraineté financière,

**économique et commerciale soulevés par les acteurs africains, aux échelles régionale et nationale.**

## La Banque africaine de développement ouvre la voie à un consensus politique africain

À Brazzaville, Sidi Ould Tah a fait ses preuves lors de ses premières assemblées annuelles, qui ont vu l'approbation de son nouveau paradigme stratégique et financier pour le continent. La Banque africaine de développement (BAD) dispose désormais de deux acquis stratégiques. Premièrement, le Conseil des gouverneurs a officiellement entériné la vision des « [Quatre points cardinaux](#) », qui prévoit notamment de « libérer la puissance financière de l'Afrique en stimulant l'investissement » et de « reconstruire la souveraineté financière de l'Afrique en consolidant la voix du continent ». Deuxièmement, les gouverneurs ont également adopté les onze points du [consensus d'Abidjan](#), dont la Nouvelle architecture financière africaine pour le développement (NAFAD). À l'heure où les réformes engagées à l'échelle internationale se font attendre, la NAFAD entend faire avancer ce chantier à l'échelle continentale, pour mieux répondre aux besoins des pays africains.

Sidi Ould Tah a rappelé à plusieurs reprises à quel point la BAD et les autres banques publiques de développement (BPD) d'Afrique demeurent sous-utilisées. Le continent concentre 20 % de ces banques, mais celles-ci ne représentent que 1 % du total des actifs à l'échelle mondiale (contre 80 % pour les pays du G20) : un déséquilibre auquel une meilleure mise en réseau et un partage accru des bonnes pratiques au sein du réseau FICS (Finance in Common) pourraient remédier. La NAFAD a vocation à incarner le processus par lequel ces changements doivent être conduits, la BAD se positionnant comme le point d'ancrage institutionnel et la plateforme de mobilisation d'une diversité d'acteurs autour des besoins du continent. Le Fonds africain de développement (FAD), guichet concessionnel de la BAD, a lui aussi reçu le soutien d'un nouveau pays africain : l'[Angola](#) est devenu le 25<sup>e</sup> pays du continent à y contribuer, à hauteur de 6,5 millions d'euros. La Banque bénéficie désormais d'une forme de consensus politique et d'un dispositif stratégique et institutionnel dont elle ne disposait pas un an plus tôt. Pour autant, Sidi Ould Tah a également souligné que la nature et l'ampleur des besoins imposent de ne pas s'en tenir à la logique du financement du développement, qui demeure insuffisante, ni aux seules banques de développement, pour bâtir une architecture financière plus large, à la hauteur des ambitions du continent.

## Des institutions financières panafricaines pour transformer l'épargne intérieure en investissements transformateurs

Un [message clé](#) a traversé plusieurs discussions tout au long de la semaine : l'Afrique a besoin de davantage de financements pour répondre à ses besoins, de l'ordre de 400 milliards de dollars par an, mais le continent est aussi celui où quelque 4 000 milliards de dollars de capitaux « dormants » restent inexploités, sous la forme d'actifs et d'une épargne détenus par des compagnies d'assurance, des fonds de pension, des banques nationales de dépôt, etc. La majeure partie en est toutefois investie à l'étranger, sur les marchés financiers internationaux : ces institutions n'ont pas toujours pour vocation ou pour mandat d'investir dans des projets liés au développement durable, et elles ont par

ailleurs intériorisé les risques, réels et perçus, d'un investissement sur le continent. Ainsi, [les Perspectives économiques en Afrique 2026 de la BAD](#) estiment que « réallocation 1 % supplémentaire des actifs des fonds de pension par an à des investissements nationaux à long terme (infrastructures, logement et projets climatiques) sur les six plus grands marchés africains des fonds de pension pourrait mobiliser, au total, environ 1 700 milliards de dollars d'ici 2050 ». Pour l'Afrique, l'enjeu devient dès lors de convertir l'épargne intérieure existante en investissements productifs. Ces sources de financement sous-exploitées, voire inexploitées, font écho à des appels plus larges en faveur d'autres formes de mobilisation des ressources intérieures et d'un approfondissement du marché intérieur du continent, afin de dépasser sa stratégie plus traditionnelle, tournée vers l'exportation.

Une telle transformation passe par des évolutions plus larges de l'architecture financière qui sous-tend ces investissements au service du développement. Les réunions de Brazzaville ont mis en lumière un réseau d'institutions panafricaines fragmenté, mais bien réel. L'[Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique](#) (ATIDI), qui prévoit de porter sa capacité de garantie à 10 milliards de dollars, a été présentée comme l'une des premières décisions opérationnelles concrètes de la NAFAD. La [BAD](#) a annoncé un nouvel investissement d'environ 125 millions de dollars, portant sa participation de 3 % à 14 %, dans le sillage des engagements de l'[Allemagne](#) (32 millions de dollars) et de la [France](#) (montant à préciser), qui rejoignent ainsi 24 autres membres africains au capital de l'institution, sans qu'aucun veto américain ne puisse s'y opposer. L'ATIDI renforce encore son rôle dans la mobilisation des investissements institutionnels et privés vers les domaines les plus risqués. L'accent mis sur une institution qui fournit assurance et garanties traduit une volonté stratégique d'apporter davantage de stabilité et d'établir des canaux solides par lesquels fonds de pension, assureurs et investisseurs bénéficient d'une gestion de leur exposition au risque, afin de participer davantage au financement du développement. Cela fait aussi de la garantie l'un des principaux instruments pour s'attaquer au coût élevé du capital auquel le continent reste confronté.

Rechercher des complémentarités impose de dépasser le cadre du développement ; les discussions ont ainsi également porté sur le volet commercial. Le continent africain fait face à un [paradoxe](#) bien connu : il recèle une immense richesse de ressources que tout le monde convoite, mais il plafonne autour de 3 % du commerce mondial. La volonté collective de développer davantage le commerce sur le continent existe bel et bien, avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui reste à mettre en œuvre. [Africa50](#) a par ailleurs présenté à Brazzaville sa plateforme panafricaine d'investissement, destinée à développer des partenariats public-privé (PPP) pour attirer des capitaux dans des secteurs ciblés comme les transports ou l'énergie. Mais au-delà de l'élan donné au renforcement des marchés régionaux, les dirigeants africains ont aussi appelé à changer la manière dont certains de ces projets et opérations sont structurés. Les retours sur investissements, par exemple, restent libellés en monnaie locale, alors que les remboursements s'effectuent en devises étrangères. Cela crée des difficultés que les acteurs africains cherchent aussi à traiter plus largement, que ce soit à travers l'[Agence africaine de notation de crédit](#) (AfCRA) ou le « [Club des emprunteurs](#) » (*Borrowers' Club*).

L'Afrique est également appelée à jouer un rôle de premier plan sur le nexus développement-financement-climat, à l'approche de la COP 32 sur le climat qui se tiendra en Éthiopie, la première jamais organisée dans un pays parmi les moins avancés (PMA). Une architecture plus cohérente, plus abordable et plus prévisible est nécessaire pour repérer, sur le continent, les opportunités et non les seules vulnérabilités. Le [Kenya](#) a montré la voie en organisant le premier Sommet africain sur le climat en 2023, suivi par l'. Lancé en 2025 et coprésidé par le Congo-Brazzaville et la Zambie, le [Forum panafricain des ministres des Finances pour l'action climatique](#) offre une plateforme utile pour bâtir une résilience économique et climatique proactive, plutôt que de recourir à des dépenses d'urgence.

Le continent ne manque donc pas d'institutions ni de mécanismes pour mobiliser davantage de financements domestiques tout en jouant un rôle accru sur la scène mondiale. À condition d'en faire un système cohérent, la consolidation de la souveraineté financière du continent pourrait représenter une occasion de rééquilibrer les rapports de force et d'asseoir un environnement intérieur plus stable dans un monde incertain. Cette souveraineté ne se résume pas au volume de ressources dont le continent dispose : elle tient aussi à sa capacité de définir lui-même ses priorités.

## Le défi de la redevabilité et de l'inclusivité à l'échelle continentale

Pour être véritablement transformatrice, une force de frappe financière accrue doit être étroitement articulée à des mécanismes de redevabilité efficaces. Cela a été rappelé à Brazzaville, sans que les contours d'une telle démarche se précisent pour autant, en particulier en présence de certains chefs d'État dont le bilan politique en la matière n'est pas irréprochable. Trois niveaux de tensions se dégageaient en filigrane :

- La dynamique échelle régionale-échelle nationale : tout en prônant une transformation à l'échelle continentale et la mobilisation des institutions panafricaines, à commencer par le président de la BAD lui-même, les acteurs présents ont continué de défendre avec force leurs agendas nationaux. Les chefs d'État se disputent les financements des institutions qu'ils souhaitent pourtant doter d'une envergure plus continentale. Or, promouvoir une collaboration et une intégration plus poussées suppose nécessairement de renoncer à une part de contrôle national au profit de l'intérêt continental supérieur, ce qui ne va pas toujours de soi.
- La dynamique de changement sera vraisemblablement portée d'abord par une poignée de pays africains, déjà bien positionnés en matière d'accès aux ressources politiques et financières. La vision et le système promus par la BAD et les institutions associées devraient anticiper une montée en puissance permettant d'entraîner dans leur sillage les pays moins bien dotés, sous peine de renforcer un système à deux vitesses qui laisserait les plus pauvres à la traîne. C'est là que l'articulation entre l'agenda du développement et celui de l'investissement devient déterminante, pour que la transformation se concrétise réellement à l'échelle continentale et demeure inclusive. Les récents refus (par exemple au [Ghana](#)) ou renégociations (comme au [Zimbabwe](#) et au [Mali](#)) d'accords bilatéraux déséquilibrés sont, à cet égard, plutôt encourageants.

- La redevabilité et l'inclusivité ne devraient pas concerner uniquement les acteurs du développement et de la finance, y compris privés dès lors qu'ils entendent contribuer à une transformation durable, mais aussi les citoyens, qui en demeurent les destinataires ultimes. La mobilisation de financements à grande échelle, comme le possible basculement vers des modèles de développement renouvelés (portés par le secteur privé ou par l'industrialisation, par exemple), doit en définitive répondre aux besoins fondamentaux des citoyens à l'échelle nationale. Les récents soulèvements, notamment au [Kenya](#) juste après le sommet Africa Forward, rappellent sans cesse la nécessité de tenir compte de l'économie politique d'un pays pour réussir la mise en œuvre. Les mécanismes de redevabilité aux niveaux national et régional constituent des pistes pour préserver une forme d'espace démocratique dans un environnement politique et économique en mutation.

Les réunions de Brazzaville ont résolument placé les institutions et les acteurs africains aux commandes, tandis que les États-Unis et les Européens cherchent encore leurs marques. S'ouvre ainsi une nouvelle dynamique, tournée vers la mobilisation des forces régionales et nationales pour en faire autant d'instruments de la solidarité africaine. Le continent dispose de plusieurs atouts : encore faut-il les mobiliser à grande échelle et les adosser à une architecture financière plus stable, en cours de construction, qu'il conviendra de consolider aux différentes étapes menant à la COP 32, à Addis-Abeba, en 2027.

---

**GOUVERNANCE****FINANCEMENT DES ÉCONOMIES EN DÉVELOPPEMENT****AFRIQUE****INSTRUMENTS DE FINANCEMENT****TRADE**